



Communiqué de presse

Paris, le 21 juillet 2020

## 26 maîtres d'ouvrage lauréats de la 1<sup>ère</sup> session de l'appel à projets « Maîtres d'ouvrage exemplaires »

Le 12 mars 2020, DÉMOCLÈS lançait l'appel à projets « 50 maîtres d'ouvrage exemplaires ». Co-financé par l'ADEME et ecosystem, il doit permettre à 50 maîtres d'ouvrage d'acquérir des pratiques d'exemplarité dans leurs futurs chantiers en matière de gestion et de valorisation des déchets lors des opérations de démolition et de réhabilitation de bâtiments. Malgré la crise sanitaire, le calendrier a été pleinement respecté avec une vraie mobilisation des maîtres d'ouvrage. 26 d'entre eux, représentatifs de la diversité des territoires et des types de maîtres d'ouvrage, ont été retenus et entament progressivement leur programme d'accompagnement. La seconde session de recrutements pour cet appel à projets est d'ores et déjà ouverte avec une date limite de dépôt des dossiers de candidature fixée au vendredi 18 septembre 2020.

La nouvelle loi AGEC (Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), étape clé de la transition écologique et solidaire, vient renforcer la mise en place de l'économie circulaire pour la gestion des déchets du bâtiment. En tant que commanditaire, le maître d'ouvrage est un acteur clé de cette transition pour le secteur du bâtiment. L'appel à projets s'inscrit dans ce cadre. Il s'agit pour les lauréats d'une vraie opportunité pour passer de l'intention à l'action et faire évoluer leurs pratiques. « *Il s'agit aussi que cette exemplarité irrigue progressivement et dans la durée l'ensemble du secteur.* » Rym Mtibaa, coordinatrice de la plateforme collaborative DÉMOCLÈS.

### En quoi consiste l'accompagnement ?

Les lauréats vont bénéficier d'un accompagnement par un groupement de bureaux d'études (Elcimaï Environnement / Ginger-Deleo) pour les aider à réaliser un **état des lieux** de leurs pratiques, leur proposer un **plan d'actions** dans leur conduite du changement et un **suivi** dans sa mise en œuvre.

**Un état des lieux initial** réalisé sous forme d'un diagnostic permettra d'évaluer le degré de prise en compte du sujet « déchets » dans les marchés de travaux actuels et passés dans le cadre des opérations de réhabilitation / démolition. Le résultat, présenté sous la forme d'un baromètre, va permettre au maître d'ouvrage de se situer par rapport à un référentiel et d'identifier les pistes de progrès à mettre en œuvre.

## Deux types d'accompagnements au choix sont proposés :

- Avec une « approche globale »

Il s'agit d'accompagner le maître d'ouvrage dans l'évolution de ses pratiques pour l'ensemble de ses futurs chantiers, indépendamment de tout chantier en cours.

- Autour d'un « chantier exemplaire »

Il s'agit d'accompagner le maître d'ouvrage sur une opération spécifique de démolition ou de réhabilitation qui lui servira de démonstrateur en vue d'une généralisation de ses pratiques.

## Qui sont les 26 lauréats ?

La première vague de candidatures s'est clôturée le 30 avril dernier et a rencontré un grand succès. L'analyse des dossiers a été réalisée par **ecosystem** et l'**ADEME** selon des critères objectifs visant à obtenir une représentativité des maîtres d'ouvrage sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Répartition géographique
- Catégorie de maîtres d'ouvrage (public, privé...)
- Typologie de bâtiments (logements, industriels, bureaux...)
- Type d'opérations (démolition, réhabilitation lourde...)

## Les profils retenus :

- 11 bailleurs sociaux, ■ 4 collectivités locales, ■ 4 Établissements Publics Foncier ■ 2 foncières, ■ 2 promoteurs, ■ 2 aménageurs ■ 1 Etablissement Public de santé

## 18 maîtres d'ouvrage retenus ont fait le choix d'un accompagnement global :

- BREST METROPOLE HABITAT
- FRANCE LOIRE
- LOIRE HABITAT
- MISTRAL HABITAT
- REGIE IMMOBILIERE DE LA VILLE DE PARIS (RIVP)
- VALOPHIS HABITAT OPH 94
- NEOTOA
- REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
- VILLE DE PARIS
- ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'AUVERGNE
- ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE L'ÎLE-DE-FRANCE
- ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NOUVELLE AQUITAINE
- ASSISTANCE PUBLIQUE – HOPITAUX DE PARIS
- SNCF GARES & CONNEXIONS
- SNCF IMMOBILIER
- NEXITY
- LA FABRIQUE DES QUARTIERS LILLE
- SPL ENSEMBLE

**8 maîtres d'ouvrage retenus ont fait le choix d'un accompagnement sur un chantier test :**

- 1001 VIES HABITAT
- **ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER NORD PAS DE CALAIS**
- OPAC 36
- OPALY
- SARTHE HABITAT
- **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**
- **GRENOBLE-ALPES METROPOLE**
- **SOLIHA PAYS BASQUE**

[DÉMOCLÈS](#) est une plateforme collaborative d'acteurs co-financée par l'ADEME et **ecosystem**. Elle vise à améliorer les pratiques en matière de prévention et de gestion des déchets du second œuvre issus de chantiers de réhabilitation lourde et de démolition. DÉMOCLÈS réunit un grand nombre de partenaires représentatifs de la maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'œuvre, des entreprises de travaux, des gestionnaires de déchets et des industriels autour d'une ambition, celle de détourner les déchets du second œuvre de l'élimination vers les filières de valorisation pour aller vers une économie circulaire des déchets du second œuvre du bâtiment.

**Pour en savoir plus, nous vous invitons à nous contacter :**

**Contact presse :** Agence Relations d'Utilité Publique

**Pascale Hayter** – [pascale.hayter@agence-rup.net](mailto:pascale.hayter@agence-rup.net) – 06 83 55 97 91